

TOUR VAL D'AMBOISE

OPEN / ELITE



Amboise
140 km

Nazelles
Négron

27 AVRIL 2025

UCANN



DOSSIER

TECHNIQUE



Président
Mr Communier 07 78 95 74 13

ucann@laposte.net

- 4 ORGANISATION**
- 5 PARCOURS**
- 6 PASSAGE**
- 9 REGLEMENT**
- 12 SITE DEPART**
- 13 SITE D'ARRIVEE**



UCANN

ORGANISATION

Union Cycliste Amboise Nazelles-Négon

UCANN
Club cycliste de compétitions

19 Boulevard du sevrage
37530 - Nazelles Négon

www.tourvalamboise.ucann.fr

EPREUVES

course en ligne de 140km - Depart fictif 14h15

Les engagements se feront par internet sur le site dédié aux clubs.

l'engagement est de 12€

Le nombre de coureurs est limité a 200

Directeur de l'épreuve : Communier Thomas

Assistant d'organisation : Aubert Jacky

Secrétariat permanence : Patrick Mandineau

Secouristes : Equipe UCANN (PSC1)

Medecin : Laurent Chiquet

Ambulance : Sauveteur - Secouriste de Sologne

Liaison Radio : Comité Région centre de Cyclisme Franck Chereau

Info course : Fillon Remi

Responsable signaleurs : Communier Thomas & Cyril Delpy

Responsable Régulateur: Barbier Didier

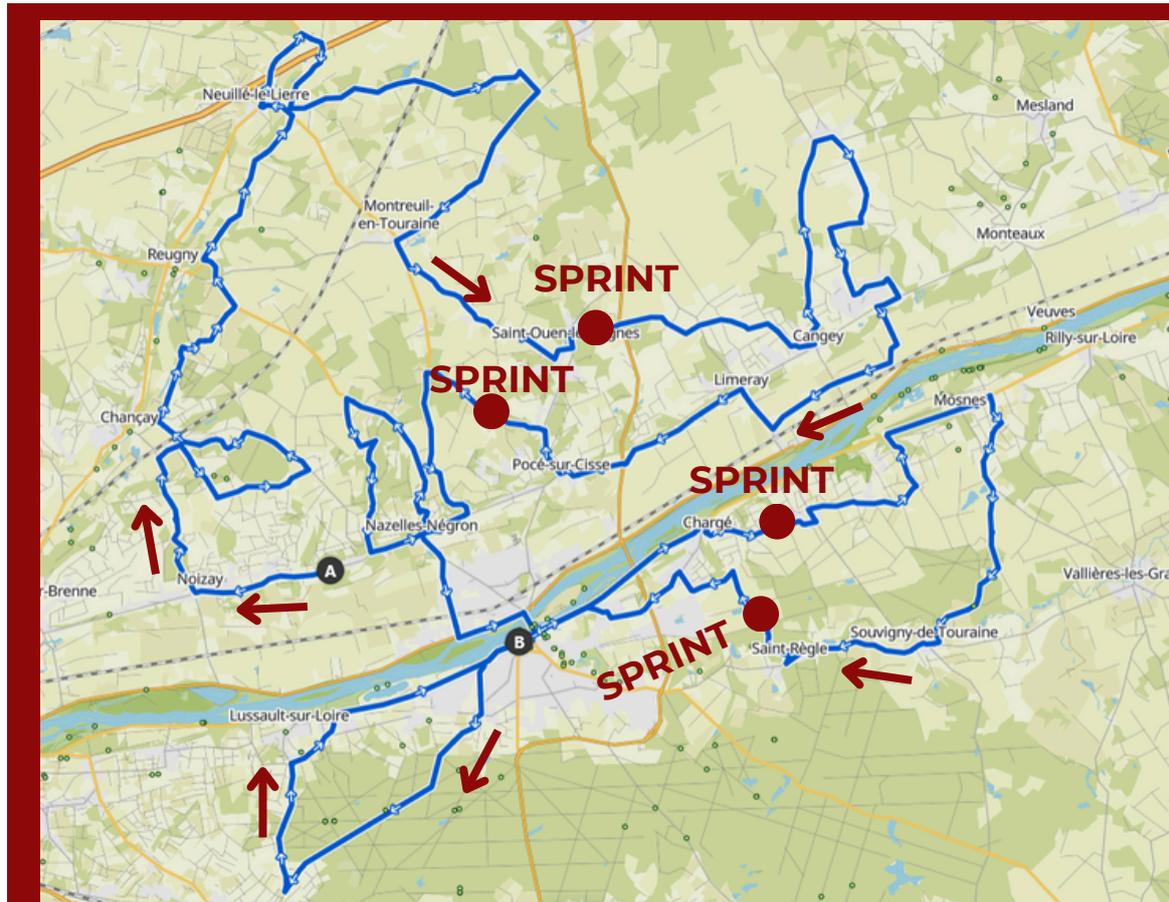
Photo ; Mandineau Maxence

LE PARCOURS

Type
Accidenté

Distance
140 km

Durée estimée
3h15



Nazelles Négron

- Noizay
- Chancay
- Reugny
- Neuillé le lierre
- Autrèche
- Montreuil en touraine
- St ouen les vignes
- Cangey
- Limeray
- Pocé sur cisse
- Amboise
- Chargé
- Mosnes
- Vallière-les-Grandes
- Souvigny de Touraine
- St Règle
- (Amboise 2e)
- St Martin le Beau
- Lussault sur Loire
- Arrivée : Amboise**

Moyenne en km/h

41km/h	46km/h	km			ITINERAIRE
14h15	14h15	0	D5		Départ fictif - Avenue des courvoyeurs - Nazelles Négron
14h18	14h18	2.3	D1		Départ REEL LANCE - sortie lieu dit " Bardouillère "
					Noizay
14h22	14h21	4.9		◆	Retrecissement
14h22	14h21	5.2	D78	→	prendre à droite rue victor Hugo
14h22	14h21	5.3			Mairie
14h22	14h21	5.3		◆	Dos d'ane
		5,3 /5,9		◆	Retrecissement mobilier Urbain
					Chancay
14h27	14h25	8.4		→	prendre à droite rue de Vaumorin
14h28	14h26	8.9		→	Prendre à droite rue de la bergeonnerie
14h30	14h28	10.3		←	Prendre à Gauche direction D79
14h33	14h31	12.3	D79	←	Prendre à Gauche D79
14h38	14h36	16.1		→	Prendre à droite Château de Valmer
14h40	14h37	17.7		↗	Prendre légèrement à droite le Haut Puits (Sprint)
14h43	14h40	19.4	D5	←	A gauche D5 Dir. Reugny
14h44	14h41	20.1	D5	◆	Reugny descente
14h45	14h41	20.6		◆	Zone Danger Virage serré - prendre à droite - Route de Reugny
			D75		Neuillé le Lierre
14h50	14h46	24.2	D75	←	Prendre à Gauche D75 rue François d'Amboise
14h51	14h47	25	D46	→	Prendre à droite D46 rue de la République
14h54	14h49	26.7		→	A droite rue saint Rigomet
14h57	14h52	28.8		←	à Gauche, route d'Autrèche
					Autrèche
15h04	14h59	33.9		→	A droite rue traversière
15h05	14h59	34.4	D55	→	A droite D55 Dir. Montreuil
					Montreuil-en-Touraine
				◆	Dos d'ane
15h11	15h05	38.8	D75	←	Prendre à Gauche D75 dir Nazelles
15h12	15h06	39.6		←	Prendre à gauche "le gros Tremble" " la petite championnerie"
15h15	15h08	41.2		↑	rue du vieux joué
					St Ouen les Vignes
15h16	15h10	42.3			Rue de Gerbault
				◆	Route sillonneuse Danger
15h17	15h12	43.8	D431	←	Prendre à gauche rue Jean Antoine Genty
				◆	Virage dangereux mobilier urbain
15h18	15h13	44.1		→	Prendre à droite rue de la poste
15h18		44.5			1 ^{er} Sprint intermédiaire rue de la Poste
			D31	◆	COUPURE gendarmerie
				◆	Traversé D31 en face rte des faucaudières
15h23	15h15	46.7		↙	prendre légèrement à gauche
15h23	15h15	46.8		↑	Traversé D201 tout droit
					Cangey
15h25	15h18	48.7			Rue de st ouen les vignes
				◆	Danger dos d'ane coussinet
15h26	15h19	49.7	D74	←	Centre prendre à gauche rue de Château Renault
					Mairie
				↑	Côte de Cangey
15h28	15h20	50.1		↙	Direction Fleuray
15h32	15h25	54.1		→	Centre bourg prendre à droite rte de Mesland
15h32	15h25	54.5		→	Prendre à droite la Mailleterie
15h38	15h29	57.1		←	Prendre à Gauche pour rejoindre rue des villages
15h40	15h31	58.6		←	A gauche rue des villages
15h41	15h33	59.4		→	Descente Rue de Bataillou

15h41	15h33	59.9	D1	→	Droite D1 dir Cangey
15h43	15h33	60.4		←	Prendre à Gauche la " Jousserie "
15h47	15h36	62.9		↑	Traversé D74 Tout droit
				↑	" La Juiverie"
					Limeray
15h49	15h39	64.5	D201	→	prendre à droite Av du 8 mai 1945
15h50	15h41	65.6	D1	←	Prendre à Gauche D1
15h54	15h44	68.6	D31	◆	Rond point fourchette coupure
				◆	Prendre en face D1 dir. Pocé/Nazelles
					Pocé sur Cisse
15h55	15h45	69.6	D1	→	Prendre à droite sur D1
			D1	◆	A droite rond point
15h56	15h46	69.9	D1	←	Prendre à gauche direction bourg
			D1	◆	A gauche rond point
15h57	15h46	70	D431	→	Prendre à droite D431
				◆	Terre plein centrale
				◆	Dos d'ane x3
15h57	15h46	70.5		↑	Rond point tout droit
				◆	Dos d'ane x2
15h59	15h47	71.1		←	A gauche rue de vaurimbert
					2e Sprint intermédiaire rue de la Poste
				↑	Continuer tout droit lieu dit la « La Puvinerie
16h03	15h51	73.9		←	A gauche D75 direction nazelles centre
					Nazelles Négron
16h06	15h54	75.9		←	Prendre à gauche rue de montreuil
16h09	15h55	77.4		→	prendre à droite D1 rue amélie Vincendeau
16h10	15h57	78.4		→	Prendre à droite cote du cimetièr
16h10	15h57	78.7		→	prendre à droite chemin du bois denier (contre sens)
				←	prendre à gauche chemin du cimetièr de nazelles
16h11	15h58	79.1		→	prendre à droite D5
16h12	15h59	79.8		←	Suivre D5 direction Reugny
16h15	16h03	82.3		←	Prendre à Gauche pour rejoindre Val de Vaugadeland
				←	Prendre à Gauche pour rejoindre Val de Vaugadeland
16h16	16h04	83.4		←	Prendre à gauche rue du moulin
16h17	16h04	83.6		→	Prendre à droite Val de Vaugadeland
				↑	Tout droit jusqu'a la D1
16h20	16h07	86.1	D1	←	prendre à gauche D1
16h21	16h08	87.2	D5	→	Prendre à droite D5 Avenue des courvoyeurs
				◆	Dos d'ane
			D5		passage devant ligne départ (fin de course des retardataires)
16h22	16h09	87.9	D5	↑	Rond point en face Avenue de la Loire
16h25	16h12	89.4	D952	◆	Fermeture Axe gendarmerie
		89.4	D952	◆	A gauche
					Amboise
16h27	16h13	91.1		→	prendre à droite sur le pont d'Amboise
				◆	Dos d'ane
			D751		Demi tour devant la fontaine dir. Chargé
			D751	↑	Avenue général de Gaulle
			D751	↑	Tout droit dir. Chargé
			D751	↑	Quai des Violettes
					Chargé
16h37	16h22	97.4		→	Prendre à droite Rue michel Debré
					mairie
		97.5		→	prendre à droite rue du General de gaulle
		97.6		←	Prendre à gauche rue d'Artigny (3e sprint)

16h39	16h23	98.6			4e sprint intermédiaire
16h40	16h24	99		↑	Artigny - rue de la résistance
	16h24	99.4		→	A droite Rue de la Vitarderie
16h41	16h25	100	D 80		A gauche
16h41		100		→	A droite rue de la salandière
					Mosnes
16h45	16h29	103		←	A gauche descente Rue de la Barre (Grand Village)
				◆	Descente rue de la barre
16h47	16h30	104	d751	→	Prendre à droite D751
				◆	Terre plein centrale
					Mairie
					rétrecissement dans le bourg
16h51	16h34	107		→	A droite rue de la picardière
				→	en haut de la bosse, A droite route de la Godinière
16h53	16h35	108	D123	←	Gauche D123 dir. Vallière
16h54	16h36	109		↗	A droite direction " les Closeaux"
					Passage 41 Loir et Cher
					Souvigny
16h58	16h41	112		◆	Descente le Feuillet danger
17h00	16h42	113	D23	→	A droite rue nationale D23
			D23		mairie
17h02	16h44	114	D23	←	A gauche rue de Descartes
			D23		St Règle
					Rue du val de l'Amasse
				◆	Dos d'ane
17h04	16h46	116		→	Mairie
				◆	Virage serré rue du petit Pont
					4e Sprint intermédiaire
					Chargé
17h07	16h48	118		←	A gauche rue des Têtes Noires
					Rue des blaisis
17h09	16h49	119		←	A gauche Rue de la République
					Tout droit Rue des Fauchellerie (route cabossé)
					Amboise
17h13	16h54	122			Descente Rue de Bel Air
		122	d751	←	A gauche D751 Quai des Violettes
				↗	Prendre à rampe du pont Dir Tours
				◆	Dos d'ane
17h15	16h55	123			(fin de course des retardataires) quai du Général de Gaulle
17h18	16h57	125	D483	←	A gauche Rue de choiseul route étroite
17h19	16h58	126	D83	→	A droite D83 rue de choiseul
		126	d83	↑	foret d'amboise route de saint Martin le Beau
					St Martin le Beau
			D83	↑	Forêt
17h28	17h07	132	d283	→	A droite route de lussault
					Lussault-sur-Loire
17h31	17h09	134		→	Rue des montils
17h33	17h11	135		↖	chemin du coteau
					rue du moulin à vent
17h35	17h13	136	D751	→	A droite dir. Amboise
					Amboise
				◆	Avenue de Tours- Terre plein centrale
17h40	17h18	140			Arrivée

REGLEMENT DU TOUR CYCLISTE DU VAL D'AMBOISE

Article 1 - ORGANISATION

Le Tour cycliste du Val d'Amboise est organisé par l'Union Cycliste d'Amboise Nazelles Négron domiciliée 19 Boulevard du Sevrage à Nazelles Négron – 37530 sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le 14 avril 2024.

Article 2 - TYPE EPREUVE

L'épreuve est réservée aux coureurs 1.12.6 Elite - OPEN 1 2 3. Elle est inscrite au calendrier régional FFC 2025

Article 3 - PARTICIPATION

Conformément au règlement FFC article 2.1.005 l'épreuve est ouverte à titre individuel et par équipe. Conformément au règlement FFC article 2.2.003 , si l'épreuve est disputée par équipes, le nombre de coureurs par équipe n'est pas limité, toutefois le classement se fera sur les trois premiers.

Article 4 - PERMANENCE

La permanence se tient, le 27 avril 2025 de 11 heures à 14 heures au Centre Socio Culturel de Nazelles Négron sis avenue des courvoyeurs à Nazelles Négron.

La confirmation des partants et le retrait des dossards se fait de 11H00 à 12H15 le 27 avril 2025.

Pour les individuels 13h à 13h45 La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant le règlement FFC article 1.2.087 , en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à 12h30 et aura lieu au Centre Socio Culturel à Nazelles Négron (lieu de départ de la course)

Article 5 - RADIO TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence (à déterminer avec le responsable radio FFC)

Article 6 – ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par les clubs FFC au moyen de deux véhicules

Article 7 – INCIDENTS DANS LES DERNIERS KILOMETRES

Conformément) l'article 2.6.027 du règlement FFC, les dispositions relatives aux incidents de course dans les derniers kilomètres ne sont pas applicables à l'épreuve.

Article 8 – MODALITES DE RAVITAILLEMENT

L'UCANN a prévu une zone ravitaillement sise à Nazelles Négron ainsi qu'une zone déchets sise à Nazelles Négron aux kilomètre 39 & 87.

Ravitaillement interdit sur la dernière boucle (dès 120km)

Article 9 – Delai d'élimination

Tout coureur à plus de 10 minutes du peloton principal sera arrêté et mis hors course une régulation sera mise en place au **km 87** (passage à Nazelles) pour tout concurrent retardataire à hauteur d'une durée de 10 minutes par rapport à la tête de course. Le même dispositif sera mis en place au **km 124** (2ème passage à Amboise)

Article 10 – CLASSEMENTS

Le classement Scratch

Le classement par équipe sur 3 coureurs

Le classement des Sprints intermédiaires Des points seront attribuées aux 3 premiers par addition des points obtenus lors des 4 sprint (sur la base de 1er : 3 points, le 2ème : 2 points, 3ème : 1 point, en cas ex æquo c'est la place obtenue au classement général qui sera pris en compte

Le classement UCANN 1er coureur du club de l'UCANN

**Centre Hospitalier
Hopital Robert Debré
rue des ursulines
37400 Amboise**

02 47 23 33 33

Article 11 - PRIX

Les prix seront attribués selon la grille tarifaire FFC 459/20 pour le classement général

Des primes seront attribuées pour le classement par équipe (addition des places obtenues des 3 meilleurs coureurs par équipe), en cas d'ex æquo c'est la meilleure place au classement général qui sera retenue.

Des primes seront attribuées aux 3 premiers par addition des points obtenus lors des 4 sprint (sur la base de 1er : 3 points, le 2ème : 2 points, 3ème : 1 point, en cas ex æquo c'est la place obtenue au classement général qui sera pris en compte

Des prix en nature sera remis pour le classement UCANN

Le total général des prix distribués à l'occasion du TVA est de 1500 €

Article 12 - PROTOCOLE

Les coureurs devront se présenter au protocole a la suite des résultats dans un délai de 10 minutes maximum, à savoir :

- Les 20 premiers du classement général
- les 9 coureurs composant les 3 premières équipes
- les 3 coureurs du classement sprint intermédiaire
- le 1er coureur UCANN

Article 13 - PENALITES

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable

Article 14 - Dispositif de SECURITE

3.1 : L'UCANN a fait le choix d'adopter le système dit « Bulle de course » qui sera constitué de la façon suivante :

- 1 Véhicule d'ouverture
- 4 motos ouverture Gendarmerie
- 1 Véhicule pilote
- 1 Véhicule Radio Tour
- 1 Véhicule directeur de course
- 1 Véhicule fin de course
- 3 Motos d'ouverture
- 3 Motos de tête de groupe
- 3 Motos sécurité
- 1 Moto Arbitre
- 3 Motos drapeaux jaunes
- 6 véhicules (jury, dépannage neutre, balai, invités,régulateur)
- 2 Ambulances

PLAN DEPART



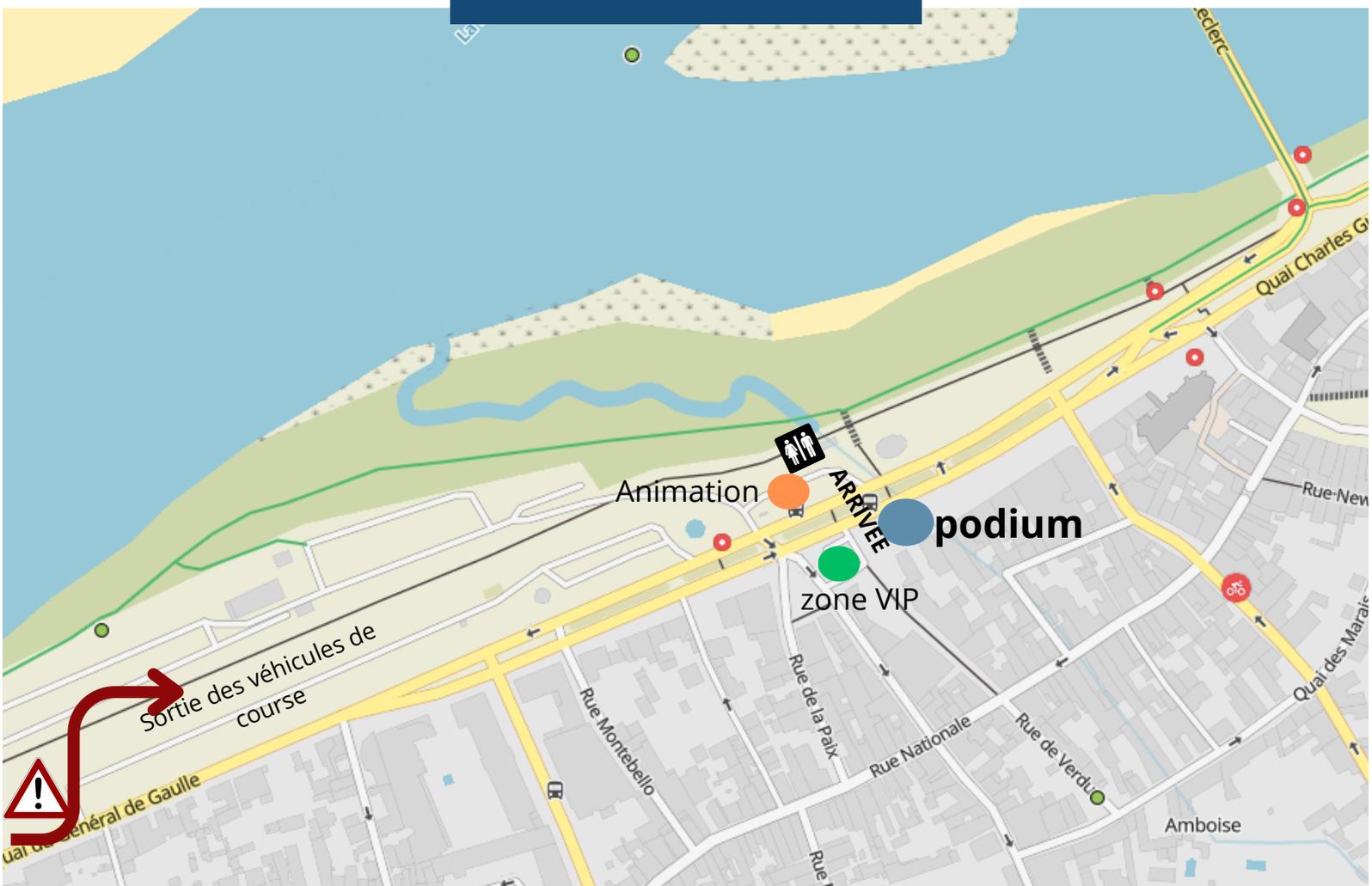
Départ neutralisé sur une distance de 2.5km

- Rouler à droite
- Rouler à 30km/h max
- Allumer feu de croisement
- Tête de course plein phare

Centre socio culturel :

- Prise de dossard
- Parking pour officiels, bénévoles, voitures et motos d'organisation
- Permanence
- Zone présentation coureurs

PLAN ARRIVEE



Zone d'arrivée véhicule :

Les véhicules de course devront sortir de la zone de course finale et se stationner sur la place du marché d'Amboise

Ligne d'arrivée :

- Podium
- Nacelle vidéo
- Zone Vip
- Animation type " Savoir rouler à vélo "



UCANN CONTACTS

UCANN CONTACTS
UCANN CONTACTS
UCANN CONTACTS